



PROGRAMME DE FORMATION

Devenir consultant en bilan de compétences :

Méthodologie, posture et accompagnement structuré

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectifs pédagogiques de permettre à des professionnels de l'accompagnement, de la formation ou des ressources humaines de :

- 1) Comprendre le cadre légal et les enjeux d'un bilan de compétences
- 2) Adopter une posture professionnelle et éthique dans l'accompagnement
- 3) Conduire les trois phases réglementaires d'un bilan de compétences
- 4) Mobiliser les outils professionnels de référence
- 5) Rédiger une synthèse professionnelle, conforme aux attendus
- 6) Conseiller les bénéficiaires sur les suites du projet

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de l'accompagnement, de la formation, de l'insertion ou des ressources humaines souhaitant se reconverter ou compléter leur activité par la réalisation de bilans de compétences.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis académique formel n'est exigé.

Une première expérience ou une formation est recommandée en accompagnement individuel ou collectif (coaching, conseil, formation, insertion) ou en ressources humaines/psychologie (orientation, développement professionnel).

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La formation comporte 50 heures composées comme suit :

- 40 heures en présentiel ou en visioconférence synchrone (groupe jusque 12 personnes), réparties en huit séquences de 4 heures
- 10 heures de travail personnel encadré (préparations, recherches, passation d'outils, rédaction)

LIEU DE LA FORMATION

La formation se tiendra préférentiellement dans des locaux adaptés à la confidentialité des échanges et au travail en sous-groupes. Des sessions à distance seront mises en place par accord réciproque ou si les conditions sanitaires ou matérielles l'exigent avec accord de la personne bénéficiaire, via une plateforme visio professionnelle sécurisée (Zoom, Teams), avec partage d'écran, salles virtuelles et supports PDF interactifs

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est structurée en 8 séquences thématiques :

- 1) Cadre légal, posture et communication du consultant
- 2) Démarrage du bilan : analyse de la demande, contractualisation
- 3) Introspection : identité professionnelle, valeurs, besoins
- 4) Compétences : parcours, outils d'investigation et référentiels
- 5) Émergence et validation de projets professionnels
- 6) Rédaction de la synthèse et plan d'action
- 7) Financement du bilan et des projets de formation
- 8) Vérification et confortation des acquis

Chaque séquence, de durée variable, comprend : des objectifs pédagogiques, des apports théoriques, des exercices pratiques, des études de cas et une évaluation formative.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des moyens et méthodes pédagogiques variées seront proposées pour faciliter la compréhension, l'application et l'intégration au fil de la formation:

- Alternance de théorie, pratique, mise en situation
- Études de cas, analyse de documents types, débriefings collectifs
- Simulations d'entretiens, passation d'outils professionnels
- Accès à des supports numériques (PDF, vidéos, guides Triskelios)
- Dossier personnel numérique remis à chaque stagiaire (modèles, grilles, fiches outils)

Il est à noter qu'hormis le travail effectué pendant les séances, la personne bénéficiaire poursuit le travail sur des sujets proposés au fil de l'eau par le consultant, afin d'intégrer les notions et pratiques, ainsi que pour réfléchir en amont et préparer les séances. Des fiches seront ainsi proposées au fur et à mesure pour lui servir de supports de réflexion.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Vous serez accompagné par Gaëtan Lignier, formateur professionnel de NDA 32591122759. Consultant en bilan de compétences depuis cinq ans et formé par deux organismes, il est spécialisé en techniques d'écoute, d'enquête et d'interrogation par son expérience professionnelle. Il est également titulaire d'une certification en qualité de praticien en approche neurocognitive et comportementale par l'Institut de Neuro-Cognitivisme, en parallèle de formations en relation d'aide et accompagnement général.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue lors des sessions de face à face.
- Feedback et debriefing sur les études de cas et les mises en pratique en jeu de rôle.
- Suivi post-formation sur les outils de détection mis en œuvre.

MOYENS TECHNIQUES

Pour les séances réalisées en présentiel, des locaux professionnels dédiés à l'activité des personnes formées sont nécessaires afin de pouvoir réaliser des échanges sur lieu de travail. Des séances en distanciel impliquent l'utilisation d'un ordinateur avec connection Internet fonctionnelle ou smartphone disposant d'un réseau suffisant en cas de besoin.

Des fiches sous format papier et PDF sont communiquées au fil de l'eau à la personne bénéficiaire.

MODALITES DE SESSIONS A DISTANCE :

Au cas où tout ou partie des sessions se dérouleraient à distance, celles-ci passeront par l'application visio Zoom à une adresse communiquée avant le début de la session. Il est ainsi nécessaire pour la personne bénéficiaire de disposer d'un ordinateur avec une connection Internet fonctionnelle et webcam. Il est possible de procéder également sur téléphone portable. En revanche, ces sessions ne pourront pas être effectuées uniquement vocalement par téléphone, cette modalité entravant une partie des échanges durant les sessions.

TARIF

Le tarif de la formation est de 1500 euros HT, pour 50 heures par apprenant-e, soit 30 euros par heure et par personne.

Le règlement sera demandé à la fin de l'action de formation lors de la remise de l'attestation de fin de formation et du document de synthèse, ou le prorata temporis en cas de dédit ou abandon.

DELAI D'ACCES

A compter de la date de signature du contrat de formation, la personne bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter conformément aux dispositions de l'article L 6353-5 du Code du Travail.

La formation ne peut donc commencer au minimum qu'à partir du onzième jour suivant la date de signature du contrat ou de la convention afin d'assurer le respect de ces dispositions légales en vigueur. Au delà de ce délai incompressible, le début de la formation peut être fixé d'un commun accord à la date convenue par l'organisme de formation et la personne bénéficiaire.

En cas d'établissement d'une convention de formation par financement tiers, aucun délai n'est prévu.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

L'organisme de formation est engagé dans une démarche active d'inclusion, et toute forme de difficulté ou de handicap peut être abordée afin d'envisager l'opportunité d'un bilan de compétences et

les moyens pour en assurer sa délivrance de manière efficace et adaptée. Nous sommes par exemple répertorié auprès du Centre Ressources Autisme du Nord-Pas-de-Calais pour la délivrance de bilan de compétences auprès de personnes présentant un TSA avec bon niveau cognitif.

Aussi les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTACT

Toute demande d'informations peut être adressée directement à Gaëtan Lignier par mail sur bonjour@triskelios.fr ou au 06 34 12 64 34.

Triskelios

L'épanouissement professionnel en équilibre

